MAIRIE DE BREUIL-BOIS-ROBERT
Rue de la Libération
78930 BREUIL-BOIS-ROBERT

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le 24 SEP. 2026
ID : 078-217801042-20260922-DEL_26_09_56-DE

N° 26-09-56

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux septembre, le Conseil Municipal de la commune de BREUIL-BOIS-ROBERT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Bernard MOISAN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 septembre 2026.

Nombre de conseillers :
En exercice : **15**
Présents : **12**
Votants : **15**

PRÉSENTS : M.M. et Mmes DELAVAUD Maurice, DESPINS Claudette, KERJEAN Yann, LEFEBVRE Charlène, LOUISET Olivier, MAILLARD Aurélie, MANIANGA-KEYET Brice, MOISAN Bernard, MOREAU Chloé, PICARD Sophie, ROUXEL Olivier, VOLLAND Claudine.

EXCUSÉS : M.M. DA SILVA PEDRO Jérôme (pouvoir à Mme MOREAU Chloé), GUICHOUX Bernard (pouvoir à Mme DESPINS Claudette), MORDRET Pauline (pouvoir à M. LOUISET Olivier).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme MAILLARD Aurélie.

OBJET : Demande de subvention auprès de la Région Île-de-France au titre du « Fonds d'urgence canicule » – Acquisition d'équipements de rafraîchissement pour les bâtiments communaux

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-29 ;

Vu le dispositif « Fonds d'urgence canicule » mis en place par la Région Île-de-France et ouvert notamment aux communes franciliennes de moins de 2 000 habitants ;

Considérant que la Commune de Breuil-Bois-Robert compte **764 habitants** ;

Considérant l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des épisodes de fortes chaleurs et de canicule ;

Considérant la nécessité d'améliorer les conditions d'accueil du public, des agents communaux et des usagers au sein des différents bâtiments communaux durant les périodes de fortes chaleurs ;

Considérant qu'il apparaît nécessaire d'équiper certains bâtiments communaux de dispositifs permettant d'améliorer leur confort thermique ;

Considérant que la Commune souhaite, à ce titre, procéder à l'acquisition de **ventilateurs et de climatiseurs mobiles** destinés aux bâtiments communaux ;

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le 24 SEP. 2026
ID : 078-217801042-20260922-DEL_26_09_56-DE

Considérant que ces équipements permettront de disposer de solutions de rafraîchissement rapidement mobilisables lors des épisodes de fortes chaleurs et de canicule ;

Considérant que ces acquisitions sont susceptibles de bénéficier du soutien financier de la Région Île-de-France au titre du dispositif « Fonds d'urgence canicule » ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, **décide** :

- D'approuver l'acquisition de ventilateurs, climatiseurs mobiles et, plus généralement, de matériels de rafraîchissement destinés à améliorer le confort thermique des bâtiments communaux en période de fortes chaleurs.
- D'approuver le plan de financement de l'opération, établi comme suit :

Montant total des dépenses HT	**5 969 €**
Subvention sollicitée auprès de la Région Île-de-France	**3 846 €**
Reste à charge de la Commune	**2 123 €**

- De solliciter auprès de la **Région Île-de-France**, au titre du dispositif **« Fonds d'urgence canicule »**, une subvention au taux maximal autorisé pour le financement de cette opération.
- D'autoriser Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention correspondant et à transmettre à la Région Île-de-France l'ensemble des documents et justificatifs nécessaires à son instruction.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document, convention, acte ou pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- De préciser que les crédits nécessaires à cette opération sont inscrits ou seront inscrits au budget communal.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

En Mairie, le 24 septembre 2026.

Le Maire,
Bernard MOISAN

MAIRIE DE BREUIL-BOIS-ROBERT